

Plan de cours

COURS : **Calcul différentiel et intégral appliqué**

PROGRAMME : 280.D0 Techniques d'avionique

DISCIPLINE : 201 Mathématiques

Pondération : Théorie : 3 | Pratique : 2 | Étude personnelle : 3

Professeure	Bureau	📞 poste	✉️ courriel
Natasha Dufour	C-184	2803	natasha.dufour@cegepmontpetit.ca

PÉRIODE DE DISPONIBILITÉ AUX ÉTUDIANTS

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Avant-midi			11h10 – 12h00		11h10 – 12h00
Après-midi			14h10 – 16h00		

Ne vous arrêtez pas à ces heures de disponibilités. Vous pouvez m'écrire sur Teams à n'importe quel moment pour une question. Je vous répondrai dès que possible, même si c'est en dehors des heures de disponibilités. Si votre question nécessite de plus amples explications, il me fera plaisir de planifier une rencontre individuelle sur Teams avec vous à un moment qui nous conviendra tous les deux.

Coordonnateur du département	Bureau	📞 poste	✉️ courriel
Natasha Dufour	C-184	2803	natasha.dufour@cegepmontpetit.ca

1 PLACE DU COURS DANS LA FORMATION DE L'ÉTUDIANT

Pour les étudiants du programme Avionique, ce cours est le dernier cours de mathématiques du programme. Il a le cours 201-115-EM comme préalable absolu ; ceux qui désirent poursuivre des études à l'université pourront toutefois suivre le cours 201-NYA-05 et 201-NYB-05 comme cours complémentaires.

Après l'étude de l'arithmétique au primaire, de l'algèbre au secondaire, l'étudiant du collégial qui aborde l'étude du calcul différentiel et intégral entre, mathématiquement parlant, dans le monde des adultes

Ce plan de cours doit être conservé par l'étudiant tout au long de ses études, car il sera utile au moment de l'activité d'intégration

2 COMPÉTENCE DU PORTRAIT DU DIPLÔMÉ

Maîtriser les bases scientifiques et celles de la fonction de travail.

3 OBJECTIF MINISTÉRIEL

025S Modéliser et interpréter des résultats mathématiques appliqués à l'aérospatiale

4 OBJECTIF TERMINAL DE COURS

Appliquer des méthodes de calcul différentiel et intégral pour modéliser et interpréter des résultats mathématiques appliqués au domaine de l'avionique.

5 ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES

Les cours prévus à l'horaire seront synchrones et serviront à préciser les notions, à compléter des exemples des notes de cours, à travailler sur les exercices et à répondre aux questions des étudiants grâce à la classe virtuelle Teams accessible via le lien suivant :

<https://teams.microsoft.com/l/channel/19%3aeb5d13977fe14cc9b206af3fb64f88cb%40thread.tacv2/Cours%2520en%2520ligne?groupId=3768c6c0-31b7-4e4e-8581-e0272b7b203c&tenantId=5667713e-ccf5-4f0d-b7ec-3f835f82237f>

Pour les notes de cours, les exercices, les capsules vidéo, l'échéancier et les devoirs à faire en ligne, tout sera sur la plateforme du cours :

<https://maths.cegepmontpetit.ca/course/view.php?id=28>

(le lien se retrouve aussi dans la classe virtuelle sur Teams)

La théorie d'un cours sera disponible au moins 48 heures avant celui-ci. Il s'agira de notes de cours ainsi que des capsules vidéo dont les liens seront sur la plateforme du cours de mathématiques. Vous trouverez aussi sur cette plateforme : le plan de cours, l'échéancier, des exercices et des devoirs à remettre (devoirs WeBWork).

Les examens se dérouleront autant que possible en présentiel au Cégep dans un lieu permettant de respecter les normes sanitaires en vigueur à ce moment. Si jamais il est impossible que l'examen se déroule en présentiel, celui-ci se déroulera en ligne et les modalités de passation seront annoncées au moins une semaine à l'avance.

Le travail personnel de l'élève en dehors des heures de cours prévus à l'horaire est **indispensable à la réussite de ce cours**. L'apprentissage des mathématiques ne se fait pas uniquement *de façon passive*, en écoutant et en regardant faire, mais surtout *de façon active* en réfléchissant et en travaillant soi-même.

Centre d'étude en mathématiques : Le centre d'étude en mathématiques sous sa forme habituelle sera fermé pour la session. Par contre, un centre d'étude en mathématiques virtuel est développé dans Teams. Vous pourrez donc y trouver des ressources et aussi un forum où vous pourrez poser vos questions. Des enseignants seront disponibles pour répondre à vos questions en ligne, et, au besoin, faire une rencontre virtuelle avec vous pour vous donner plus d'explications. Voici le lien pour le centre d'aide de notre cours :

[https://teams.microsoft.com/l/channel/19%3a6f2b4ea6740d4032930c42c907e7a95a%40thread.tacv2/%25C3%2589NA%2520-%2520Calcul%2520diff.%2520et%2520int.%2520appliqu%25C3%25A9%2520\(201-205-EM\)?groupId=eecbca2d-2faf-4159-9742-2fa88f3006ca&tenantId=5667713e-ccf5-4f0d-b7ec-3f835f82237f](https://teams.microsoft.com/l/channel/19%3a6f2b4ea6740d4032930c42c907e7a95a%40thread.tacv2/%25C3%2589NA%2520-%2520Calcul%2520diff.%2520et%2520int.%2520appliqu%25C3%25A9%2520(201-205-EM)?groupId=eecbca2d-2faf-4159-9742-2fa88f3006ca&tenantId=5667713e-ccf5-4f0d-b7ec-3f835f82237f)

Votre enseignant demeure toutefois la personne à privilégier pour poser vos questions, c'est la personne la mieux placée pour vous aider !

6 PLANIFICATION DU COURS

Objectifs d'apprentissage :

1. Acquérir les notions de limite et de continuité.
2. Définir pente, taux de variation, vitesse et voir le lien entre ces notions.
3. ~~Appliquer la notion de taux de variation aux circuits électriques.~~
4. Appliquer la définition de la dérivée d'une fonction.
5. Appliquer les règles de dérivation des fonctions.
6. Appliquer la notion de dérivée à des situations concrètes.
7. Définir la notion de taux de variation et l'appliquer aux circuits.
8. Appliquer les règles de dérivation des fonctions transcendantes.
9. Appliquer la notion d'intégrale à la résolution de problèmes reliés à l'avionique.

SEM	NUMÉRO DE L'OBJECTIF D'APPRENTISSAGE	CONTENU	MODE DE FONCTIONNEMENT ET LES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	RESSOURCES ET OUTILS TECHNOLOGIQUES (Lien URL)
1	Aucun	<ul style="list-style-type: none"> • Prise de contact progressive avec les étudiants pour vérifier l'accès à la plateforme de Maths et aux cours à distance. • Présentation du plan de cours. • Révision (notions préalables) 	<ul style="list-style-type: none"> • L'enseignant communiquera avec les étudiants par MIO pour les détails. • Le plan de cours sera présenté en classe virtuelle. • Les vidéos théoriques couvrant le contenu seront disponibles quelques jours avant le cours à distance. 	<ul style="list-style-type: none"> • Teams • https://teams.microsoft.com/l/team/19%3a76d4d0a7e4eb4fefaafdd041bb37e2b6%40thread.tacv2/conversations?groupId=3768c6c0-31b7-4e4e-8581-e0272b7b203c&tenantId=5667713e-ccf5-4f0d-b7ec-3f835f82237f • Plateforme de Maths • https://maths.cegepmontpetit.ca/course/view.php?id=28

2	1	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation graphique d'une limite de fonction et de ses discontinuités. • Évaluation algébrique de limite • Indéterminations et propriétés de l'infini • Continuité en un point graphiquement • Continuité en un point à l'aide de la définition 	<ul style="list-style-type: none"> • Les vidéos théoriques couvrant le contenu seront disponibles quelques jours avant le cours à distance. • Le cours à distance servira à répondre aux questions, à solutionner des exercices et à donner des explications supplémentaires. • Un devoir WeBWork sera à faire à chaque semaine sur la plateforme du cours. • L'avant dernier cours de la semaine 5 est consacré à répondre aux questions en vue de l'examen 1. • L'examen 1 se déroulera dans les journées EC du 1^{er} au 4 mars et le dernier cours de la semaine 5 sera suspendu. 	<ul style="list-style-type: none"> • Vidéos théoriques et documentation pertinente sur la plateforme de Maths. • Des notes de cours à lire ou à compléter viendront bonifier les vidéos théoriques.
3	2	<ul style="list-style-type: none"> • Pente de droite • Calculer les taux de variation moyen d'une fonction sur un intervalle • Vitesse moyenne • Utiliser le taux moyen de variation pour modéliser un phénomène à l'aide de segments affins • Construire un modèle affine local 		
4	2	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer le taux de variation instantané dans des situations diverses • Estimer graphiquement un taux de variation instantané • Estimer un taux de variation instantané par approximations successives • Calculer le taux de variation instantané comme valeur limite du taux de variation moyen • Évaluer algébriquement un taux instantané 		
5	4 et 5	<ul style="list-style-type: none"> • Calcul algébrique de la dérivée par la définition en un point fixe ou en un point variable a pour des fonctions simples (fonctions de degré 2, fonctions rationnelles) • Utiliser les règles de dérivation pour dériver : <ul style="list-style-type: none"> ○ Somme de fonctions ○ Produit de fonctions ○ Quotients de fonctions ○ Fonctions du type x^r, $r \in \mathbb{R}$ 		

6	6, 7 et 8	<ul style="list-style-type: none"> • Fonctions polynomiales ; condensateur et inductance • Utiliser les propriétés de l'opérateur de dérivation pour trouver la dérivée d'une fonction transcendante • Analyser des situations nécessitant le recours à la dérivée d'une fonction rationnelle • Impédance 	<ul style="list-style-type: none"> • Les vidéos théoriques couvrant le contenu seront disponibles quelques jours avant le cours à distance. • Le cours à distance servira à répondre aux questions, à solutionner des exercices et à donner des explications supplémentaires. • Un devoir WeBWork sera à faire à chaque semaine sur la plateforme du cours. • L'avant dernier cours de la semaine 10 est consacré à répondre aux questions en vue de l'examen. • L'examen 2 se déroulera dans les journées EC du 19 au 21 avril et le dernier cours de la semaine 10 sera suspendu. 	<ul style="list-style-type: none"> • Vidéos théoriques et documentation pertinente sur la plateforme de Maths. • Des notes de cours à lire ou à compléter viendront bonifier les vidéos théoriques.
7	6, 7 et 8	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser le signe de la dérivée première et de la dérivée seconde pour déterminer les tendances d'une fonction sur un intervalle • Utiliser l'information donnée par les limites infinies et les limites à l'infini pour construire la représentation graphique d'une fonction • Notion d'asymptote verticale et horizontale • Application aux circuits électriques 		
8	6, 7 et 8	<ul style="list-style-type: none"> • Trouver les valeurs optimales d'une situation modélisable par une fonction algébrique ou transcendantes 		
9	6, 7 et 8	<ul style="list-style-type: none"> • Résoudre des problèmes nécessitant la dérivée d'équations implicites • Utiliser les propriétés de l'opérateur de dérivation pour dériver des fonctions composées • Utiliser la dérivation en chaîne dans la résolution de problèmes comportant des taux de variations liés • Dérivation en chaîne et mouvement harmonique 		
10	6, 7 et 8	<ul style="list-style-type: none"> • Définition de la différentielle • Modélisation d'une situation dont le taux est fonction de la variable indépendante. 		

11	9	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration de fonctions simples • Intégration nécessitant un changement de variable 	<ul style="list-style-type: none"> • Les vidéos théoriques couvrant le contenu seront disponibles quelques jours avant le cours à distance. 	<ul style="list-style-type: none"> • Vidéos théoriques et documentation pertinente sur la plateforme de Maths. • Des notes de cours à lire ou à compléter viendront bonifier les vidéos théoriques.
12	9	<ul style="list-style-type: none"> • Traduire une situation par une équation différentielle et résoudre cette équation • Taux de variation relatif constant et constante de temps • Période transitoire de circuit 	<ul style="list-style-type: none"> • Le cours à distance servira à répondre aux questions, à solutionner des exercices et à donner des explications supplémentaires. 	
13	9	<ul style="list-style-type: none"> • Intégrale définie • Aire sous la courbe • Valeur moyenne et valeur efficace de tension. 	<ul style="list-style-type: none"> • Un devoir WeBWork sera à faire à chaque semaine sur la plateforme du cours. 	
14	1 à 9	<ul style="list-style-type: none"> • Révision de la session pour l'examen final. • Examen final durant les journées EC. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les deux premiers cours de la semaine 14 sont consacrés à répondre aux questions en vue de l'examen final. • L'examen final se déroulera dans les journées EC du 14, 18, 19, 20 ou 28 mai et le dernier cours de la semaine 14 sera suspendu. 	

* Cet échéancier est à titre indicatif seulement. Un échéancier plus précis est disponible sur la plateforme du cours : <https://maths.cegepmontpetit.ca/mod/tab/view.php?id=3268>.

7 MODALITÉS D'ÉVALUATION SOMMATIVE

Description de l'activité d'évaluation	Contexte de réalisation et mode d'évaluation	Objectif(s) d'apprentissage	Critères d'évaluation	Échéance (date)	Pondération (%)
Examen 1	Examens écrits individuels d'une durée de 140 minutes, en présentiel (voir note 6), où l'étudiant aura à résoudre des problèmes du même type que ceux étudiés. Aucune documentation permise.	1 à 5	Voir les critères énumérés au point 12 : Autres règles départementales, à la section 4.3.4 Exigences. Si d'autres critères d'évaluation s'appliquent, ils seront présentés par écrit au moins une semaine avant l'évaluation sommative (article 5.1j de la PIEA).	EC du 1 ^{er} au 4 mars	20 %
Examen 2		6 à 8		EC du 19 au 21 avril	25 %
Examen final (synthèse)	Examens récapitulatifs écrits individuels d'une durée de 180 minutes, en présentiel (voir note 6), qui constituent l'évaluation terminale de cours. Résoudre des problèmes du même type que ceux étudiés. Aucune documentation permise.	Tous		EC du 14, 18, 19, 20 ou 28 mai	35 %
Devoirs (voir note 7)	10 ou 11 devoirs WeBWork	Tous		À déterminer	20 %
				TOTAL	100 %

Note 1 : Un examen échoué ne peut être repris. C'est une règle départementale.

Note 2 : Les copies d'examens corrigées seront conservées par l'enseignant. Elles seront disponibles pour consultation par les étudiants.

Note 3 : Tout manquement à l'honnêteté intellectuelle, de même que toute tentative ou collaboration à une telle action entraînent la note « 0 » zéro pour l'examen, le travail ou l'activité d'évaluation en cause.

Note 4 : La plupart des questions d'examens sont à développement et exigent des solutions complètes. L'étudiant peut s'attendre à devoir répondre à des problèmes d'application, à des questions théoriques (définitions, propriétés, lois, théorèmes, démonstrations) et à des questions de compréhension ou de synthèse.

Note 5 : À moins de consigne contraire, toutes les solutions doivent être détaillées. Les étapes essentielles doivent apparaître sur papier, et dans l'ordre approprié. Même lorsque la réponse finale est exacte, l'étudiant pourrait perdre des points s'il manque des étapes importantes de la démarche exigée.

Note 6 : Même si des examens en présentiel sont prévus, l'évolution des directives sanitaires et la disponibilité des locaux pourraient apporter des modifications à la planification de la session.

Note 7 : La moins bonne évaluation obtenue parmi les devoirs WeBWork ne sera pas comptabilisée. Toutes les évaluations comptabilisées auront un poids égal.

8 MATÉRIEL REQUIS OBLIGATOIRE

- Tout le matériel requis (notes de cours, capsules vidéo, exercices, échéancier) sera disponible sur la plateforme du cours au fur et à mesure que l'étudiant en aura besoin durant la session.
- Calculatrice de modèle *Sharp EL-531*. **C'est le seul modèle qui sera permis aux examens.**

9 MÉDIAGRAPHIE

Ces livres disponibles à la bibliothèque de l'École couvrent aussi la matière du cours et sont rédigés pour une clientèle étudiante de niveau collégial ; ils peuvent être consultés par l'étudiant désireux de voir comment le même sujet peut être traité de différentes façons selon les auteurs. Nous croyons toutefois que les notes de cours de l'étudiant sont suffisantes pour assurer une belle réussite du cours ;

- ROSS, André. *Mathématiques appliquées aux technologies du Génie électrique 2*. Ste-Foy : Prodafor Inc, 2015.
- ROSS, André. *Calcul différentiel et intégral appliqué aux techniques*. Troisième édition, Prodafor, 2009, 402 pages;
- RICHMOND, Allan Edwin. *Calcul différentiel et intégral appliqué à l'électronique*. Montréal : McGraw-Hill, 1985. 506 pages;
- CHARRON, Gilles, Pierre PARENT. *Calcul différentiel*. Montréal, Beauchemin Chenelière Éducation, 6^e édition, 2007. 518 pages;
- STEWART, James. *Calcul différentiel*. Montréal : Modulo, 2013, 480 p. ISBN : 978-2-89650-558-6
- AMYOTTE, Luc et HAMEL, Josée. *Calcul différentiel 2^e édition*. Saint-Laurent(Québec) : ERPI, 2014, 605 p. ISBN : 978-2-7613-5487-5
- ANTON, Howard, BIVENS, Irl et DAVIS, Stephen. *Calcul différentiel*. Mississauga : John Wiley & Sons, 2007, 366 p. ISBN : 978-0-470-83954-6.
- CÔTÉ, Carole. *Modèles mathématiques 2- Technologie du génie électrique*, Les Éditions du Renouveau Pédagogique Inc. (ERPI), Saint-Laurent, 2001. 384 p. ISBN : 978-2-7613-1151-9

10 CONDITIONS DE RÉUSSITE AU COURS

1. Note de passage

La note de passage du cours est de 60 % (PIEA, article 5.1m).

2. Présence aux évaluations sommatives

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire (PIEA 5.2.5.1).

L'étudiant qui, pour un motif sérieux, est absent lors d'une évaluation sommative doit justifier son absence dans les cinq jours ouvrables qui suivent la date de l'évaluation. Il revient à l'étudiant de prendre les mesures pour rencontrer son professeur et lui expliquer les motifs de son absence avec pièces justificatives à l'appui. Si les motifs sont graves et reconnus comme tels par le professeur, des modalités de report de l'activité d'évaluation seront convenues entre le professeur et l'étudiant. Dans le cas contraire, l'étudiant se verra attribuer la note zéro « 0 » pour cette évaluation.

3. Remise des travaux

Les travaux exigés par un professeur doivent être remis à la date, au lieu et au moment fixés. Les **pénalités** entraînées par les retards sont établies **selon les règles départementales** (PIEA, article 5.2.5.2).

En cas de retard les pénalités sont :

Pour les travaux de plus de 5 % : pour chaque journée de retard dans la remise d'un travail, il y a une pénalité de 25 % de la note maximale de ce travail. Pour les travaux de 5 % et moins : les retards ne sont pas acceptés. Un retard entraîne la note de 0.

4. Présentation matérielle des travaux

L'étudiant doit respecter les « Normes de présentation matérielle des travaux écrits » adoptées par le Cégep. Ces normes sont disponibles à l'adresse suivante : <http://rsmh.cegepmontpetit.ca/normes-de-presentation-materielle-des-travaux-ecrits-du-cegep/>.

Les **pénalités départementales** concernant le non-respect des normes de présentation matérielle des travaux (PIEA, article 5.3.2) sont :

Pour tous les travaux pour lesquels la contribution de l'étudiant ou de l'étudiante est complètement originale (travail manuscrit ou informatisé créé à partir de pages vierges), les normes applicables contenues dans le document « Normes de présentation matérielle des travaux écrits » du Cégep Édouard-Montpetit doivent être respectées.

Pour tous les travaux pour lesquels la contribution de l'étudiant ou de l'étudiante est complètement originale (travail manuscrit ou informatisé créé à partir de pages vierges), si le barème d'évaluation n'accorde pas de points a priori pour le respect des normes de présentation, le non-respect des normes sera pénalisé par le refus du travail ou par une déduction allant jusqu'à cinq pour cent (5 %) de la note maximale du travail.

Pour tous les travaux pour lesquels la contribution de l'étudiant ou de l'étudiante est complètement originale (travail manuscrit ou informatisé créé à partir de pages vierges) et dont la pondération pour la note finale du cours est d'au moins dix pour cent (10%), un minimum de cinq pour cent (5 %) de la note maximale du travail est accordé au respect des normes de présentation. Pour tous les travaux pour lesquels la contribution de l'étudiant ou de l'étudiante est partiellement originale et manuscrite (questionnaire troué à compléter, par exemple), les normes de typographie contenues dans le document Normes de présentation matérielle des travaux écrits du Cégep Édouard-Montpetit ne s'appliquent pas. Le professeur ou la professeure doit s'assurer que le canevas du travail respecte les normes de présentation applicables.

5. Qualité de la langue française

L'évaluation de la qualité de la langue (PIEA, article 5.3.1) doit respecter les critères et les valeurs établis par le département.

La **procédure départementale** d'évaluation de la qualité du français est :

La langue française est obligatoirement évaluée lors des examens, des devoirs et des travaux de session.

La langue française est évaluée séparément du contenu disciplinaire ; sa pondération maximale sera de 10 % de la note totale. La pondération exacte sera indiquée sur le questionnaire de chaque évaluation. Cette pondération sera de 10 % des points alloués aux questions où l'usage de la langue française est attendu. La langue française sera toutefois évaluée pour l'ensemble de l'évaluation.

La note attribuée sera déterminée en utilisant le ratio de l'Épreuve uniforme de langue, soit une faute par tranche de trente mots équivaut à la note de passage de 60 % lorsque les élèves ont accès à leurs outils de référence et un ratio différent (1faute par 25 mots équivaut à la note de passage) dans le cas contraire.

Une faute d'orthographe d'usage qui se répète n'est calculée qu'une fois, dans la mesure du possible. Il n'y aura pas possibilité pour l'élève de corriger ses fautes afin de récupérer des points perdus.

Un travail pourrait être refusé, ou son acceptation retardée, lorsque les fautes de français entravent trop la compréhension du texte. Les retards à remettre les travaux sont alors soumis aux pénalités prévues dans les politiques départementales.

Un professeur, s'il le désire, peut aussi évaluer la langue française lors d'autres types d'évaluation (examen de laboratoire, rapport de laboratoire, test), selon la même méthode.

11 MODALITÉS DE PARTICIPATION AU COURS

AVANT chaque cours en direct, l'étudiant devra avoir écouté la ou les capsules vidéo associées aux sections des chapitres qui seront vues pendant ce cours. À chaque semaine, l'étudiant aura des lectures à faire, des vidéos à écouter, des exercices pour se pratiquer et des devoirs WebWork à faire en ligne.

L'étudiant doit s'assurer de ne pas prendre de retard sur l'échéancier disponible sur la plateforme du cours afin de bien suivre le cours.

Pour chaque période de cours prévue à l'horaire, un cours synchrone aura lieu où l'enseignant précisera les notions vues dans les capsules vidéo que l'élève aura préalablement visionnées. Dans ces périodes il y aura aussi la résolution de certains exemples des notes de cours trouées, des périodes d'exercices et une période de questions. Il est de la responsabilité de l'étudiant d'être présent à ces séances, de s'impliquer et de participer.

Pour les cours en mode synchrone :

En participant à un cours donné à distance par le biais d'une plateforme de visioconférence, l'étudiant comprend et accepte que son image et sa voix puissent être captées dans le cadre de la prestation de cours. Cette captation sera uniquement visible en direct, par le professeur et les autres étudiants du groupe.

Pour des raisons pédagogiques, certaines captations pourraient être enregistrées. Le professeur devra informer clairement les étudiants, avant le début chaque enregistrement, que leur image et leur voix seront enregistrées. Si un étudiant s'oppose à ce que son image et/ou sa voix soient enregistrés, il pourra participer au cours en fermant sa caméra et son micro et communiquer par écrit selon les modalités précisées par le professeur. Autrement, l'étudiant qui utilise sa caméra ou son micro sera réputé avoir donné son consentement à l'enregistrement de sa voix et de son image. Les enregistrements de cours par visioconférence pourront être mis à la disposition uniquement des étudiants de tous les groupes du cours pour la durée de la session. Il est interdit de diffuser ces enregistrements de façon publique ou d'en faire une utilisation autre que pédagogique.

Aucun enregistrement d'un cours donné par visioconférence ne peut être fait par un étudiant sans obtenir l'accord du professeur au préalable. Les étudiants dont les renseignements (voix et images) sont recueillis peuvent exercer les recours pour les droits d'accès et de rectification prévus par la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels auprès de la Secrétaire générale du Cégep.

12 AUTRES RÈGLES DÉPARTEMENTALES

Extrait du guide des politiques départementales :

4.3 Modalités d'évaluation

4.3.1 Modes d'évaluation

Dans chacun des cours de mathématiques, les activités d'évaluation prennent l'une ou l'autre ou plusieurs des formes suivantes :

- a) Contrôles ou examens périodiques écrits ;
- b) Examen final de synthèse écrit ;
- c) Devoirs, tests, laboratoires ou travaux écrits à réaliser individuellement ou en équipe ;
- d) Exposés oraux filmés avec images et sons ;

Toute autre forme d'évaluation doit préalablement être approuvée par le Département.

4.3.4 Exigences

Le Département a convenu des exigences suivantes relatives aux examens :

- a) L'étudiant peut s'attendre à devoir répondre à :
 - des problèmes d'application ;
 - des questions théoriques (définitions, propriétés, lois, énoncés de théorèmes, démonstrations);
 - des questions de compréhension ou de synthèse ;
 - des questions calculatoires.
- b) L'étudiant devra démontrer son habileté à choisir lui-même et à utiliser correctement différentes méthodes vues au cours.
- c) Les solutions présentées doivent faire preuve de clarté et de rigueur. L'étudiant pourra être pénalisé pour une présentation désordonnée, incohérente ou imprécise d'une solution.
- d) Le symbolisme mathématique doit être utilisé adéquatement en tout temps. Une utilisation non pertinente ou inexacte d'un symbole ou d'une notation pourra entraîner une pénalité.
- e) À moins de consignes contraires, toutes les solutions doivent être détaillées. Les étapes essentielles doivent apparaître sur papier, et dans l'ordre approprié. Même lorsque la réponse finale est exacte, l'étudiant pourra perdre des points si des étapes importantes de la démarche exigée sont manquantes.

f) Dans les problèmes à contexte concret, une réponse claire faisant référence au contexte du problème doit être énoncée.

4.3.11 Reprise d'examen

Au Département de mathématiques, il n'y a pas de reprise d'examen.

13 POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES

Tout étudiant inscrit au cégep Édouard-Montpetit doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA), la *Politique institutionnelle de la langue française* (PILF), la *Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence* (PPMÉTEHV), les *Conditions d'admission et cheminement scolaire*, la *Procédure concernant le traitement des plaintes étudiantes dans le cadre des relations pédagogiques*.

Le texte intégral de ces politiques et règlements est accessible sur le site Web du Cégep à l'adresse suivante : www.cegepmontpetit.ca/reglements-et-politiques. En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.

14 LE CENTRE DE SERVICES ADAPTÉS – POUR LES ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Les étudiants ayant un diagnostic d'un professionnel (limitations motrices, neurologiques, organiques, sensorielles, troubles d'apprentissage, de santé mentale, trouble du spectre de l'autisme ou autres) ou ayant une condition médicale temporaire peuvent faire une demande pour obtenir des mesures adaptées.

Pour avoir accès à ce service, faites parvenir votre diagnostic soit par mio à "Service, CSA" ou par courriel à servicesaadaptes@cegepmontpetit.ca.

Si vous avez déjà un plan de mesures adaptées avec le CSA, vous êtes invités à communiquer avec votre professeur dès le début de la session afin de discuter avec lui des mesures d'accommodement déterminées par le CSA.

15 ANNEXE

Aucune annexe